

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 31 mars 2022 à 20h30

L'an deux mille vingt-deux, le trente et un mars à vingt heures et trente minutes,

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame RICHARD-MUNOZ Sonia – Maire.

Nombre de membres en exercice : **15**

Présents : 14

Absents excusés : 1

Date de la convocation : **25/03/2022**

### Etaient présents :

Mesdames Josiane JAMME FRANCOIS , Carine BAR, Laurence CABROL, Séverine DUBOIS, Michèle CLOSE, Nathalie CADILLAC

Messieurs Stéphane AYMARD, Thierry PRAT, Monsieur Jérôme DAVY, Charly VIGUIER, Alain LIZANO, Benoît BARRIA, Maxime RAYNAL

Absent excusé : Monsieur Ludovic ROSSIGNOL

Monsieur Stéphane AYMARD a été élu secrétaire de séance

### ✧ BUREAU DE VOTE - PLANNING

Madame Le Maire rappelle les dates des scrutins à venir (présidentielles et législatives) et fait circuler le planning aux conseillers afin que ces derniers s'inscrivent en fonction de leurs disponibilités.

### ✧ RESSOURCES HUMAINES

#### - Avancement de grade

Madame Le Maire propose à l'assemblée un avancement de grade pour un agent social principal 2<sup>ème</sup> classe vers le grade d'agent social principal 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix, le conseil municipal valide cet avancement de grade et autorise la modification du tableau des effectifs correspondante.

#### - Fiches de postes

Une réunion de la commission du personnel communal se tiendra le 8 avril 2022. Un planning de rendez vous sera fixé à ce moment-là.

#### - Nomination d'un Agent Administratif Territorial

Madame Le Maire propose au conseil municipal la nomination d'un agent contractuel à un poste d'Adjoint Administratif stagiaire à compter du 1<sup>er</sup> juin 2022. Après délibération et à l'unanimité des voix, le conseil municipal valide la nomination et autorise les modifications nécessaires au tableau des effectifs.

### ✧ UKRAINE

Madame Le maire fait le point sur les dons matériels ayant été envoyé en Ukraine via les services de la communauté des communes 3C-S.

Le conseil municipal unanime décide un don de 1 000 € pour l'Ukraine.

## ✧ ESPACE FRANCE SERVICES

Messieurs AYMARD et PRAT font le point sur l'avancement du dossier et notamment sur la demande de labellisation et le lancement urgent des travaux. Les agents ont participé à la première session de formation obligatoire et préalable à la labellisation.

Le dossier de demande de subvention au titre de LA DETR a été transmis en Préfecture.

## ✧ PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT POUR LA SCOLARISATION DES ELEVES HORS COMMUNE

Madame Le Maire appelle l'attention de l'assemblée sur les modalités liées à l'application de l'article 23 de la loi n°83-63 du 22 juillet 1983 modifiée, qui fixe le principe de répartition intercommunale des dépenses de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires accueillant des enfants de plusieurs communes.

Considérant les dépenses engagées par la commune pour la prise en charge des fournitures scolaires, de l'entretien des locaux, des charges de fonctionnement de ces derniers mais aussi les salaires et charges des personnels affectés à l'école, **le conseil municipal unanime décide de fixer le montant de la participation à 700 €/ élève pour l'année 2021/2022** pour Mesdames et Messieurs les Maires d'Almayrac, Jouqueviel, Montirat, Saint Christophe, Trévien, Monestiés, Sainte Gemme, Crespin et Le Dourn.

## ✧ QUESTIONS DIVERSES

- Madame Le Maire fait part au conseil municipal des demandes qu'elle a reçu de la part des représentants de parents lors du dernier conseil d'école.  
Elle précise à l'assemblée qu'elle a été vivement interpellée par un parent et propose de ce fait d'organiser une réunion afin de rappeler le rôle de chacun au sein de l'école.  
Elle rappelle que la mairie et l'école entretiennent de bonnes relations.  
  
Enfin, concernant la cantine à 1€, nous nous renseignerons sur l'éligibilité de notre cantine. En sachant dore-et-déjà que ce dispositif ne dure que 3 ans.
- Pour les 100 ans du foot qui auront lieu le 18 juin 2022. A l'unanimité des voix le conseil municipal vote une participation exceptionnelle de 2500 € pour la location du chapiteau.
- Madame Le Maire fait compte rendu de la visite des élus de la Région le 25 mars 2022. Ils ont visité l'entreprise CASTE et les locaux commerciaux.
- Station-service : Total change les enseignes et le projet d'installation d'un automate à carte GR devrait se concrétiser prochainement. A compter du 1<sup>er</sup> avril ; la remise de 18 cts promise par l'état sera appliquée.

Le bail arrivant à échéance, il sera renouvelé dans les mêmes termes avec les nouveaux propriétaires du garage.

- Madame Le Maire informe le conseil municipal qu'une équipe de réinsertion du CIAS interviendra durant 3 semaines sur la commune (espaces verts, entretien de bâtiment, travaux sur la bascule....)  
Maxime Raynal suggère de repeindre les lettres du monument aux morts.



Madame Sonia RICHARD MUNOZ

Monsieur Stéphane AYMARD

Madame Josiane FRANCOIS

Monsieur Thierry PRAT

Madame Carine BAR

Monsieur Jérôme DAVY

Madame Laurence CABROL

Monsieur Charly VIGUIER

Madame Séverine DUBOIS

Monsieur Alain LIZANO

Madame Michèle CLOSE

Monsieur Benoît BARRIA

Monsieur Maxime RAYNAL

Madame Nathalie CADILLAC

Monsieur Ludovic ROSSIGNOL